Division de l'agriculture

Rapport des fermes à fourrure - 2014 Visons et Renards

Ce document est CONFIDENTIEL une fois rempli. If you would prefer an English version of this questionnaire, please check □

Au besoin, veuillez corriger les renseignements de l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous pour l'exploitation principale et sur la page suivante pour les exploitants (en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

Nom légal <i>(s'il y a lieu)</i>
C0001
Nom opérationnel (s'il y a lieu)
C0002
Adresse (numéro et rue)
C0004
Ville
C0005
Province / territoire Code postal
C0006 C0007
Pays
C0053

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19. EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

But de l'enquête

L'objet de cette enquête est de fournir des estimations annuelles concernant les quantités de peaux écorchées sur les fermes à fourrure au Canada. Les renseignements ainsi recueillis seront utilisés par divers organismes gouvernementaux pour élaborer des politiques et pour aborder certaines questions réportantes concernant le secteur des fourrures. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau du répondant, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques.

Les renseignements sur la confidentialité, les ententes de partage de données et les couplages d'enregistrements se trouvent à la dernière page du questionnaire.

Divulgation des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Votre participation est importante

Votre participation est essentielle pour garantir que les renseignements recueillis au moyen de la présente enquête sont exacts et complets.

Instructions

- Lisez attentivement chaque question. Lorsqu'une question ne concerne pas votre exploitation, répondez « 0 ».
- Lorsqu'un vison/renard est mort MAIS a été écorché, déclarez-le à la question relative aux peaux des animaux.
- INCLURE visons/renards pris en pension par vous, pour les autres, lorsque vous répondez aux questions de ce questionnaire.
- EXCLURE visions/renards mis en pension chez les autres par vous.

Veuillez poster le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe à Statistique Canada dans les <u>30 jours</u> suivant la réception.

Vous pouvez aussi envoyer votre questionnaire par télécopieur au 1-888-883-7999.

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse ou avez besoin d'aide? Appelez-nous au **1-800-565-1685** ou postez le tout à : Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Centre de distribution – SC-0505 150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6





	CHEF D'EXPLOITATION
C0028	Nom de famille Prénom usuel
C0017	Numéro de téléphone Numéro de télécopieur C0506 C0506 C0506
C0504	Numéro et nom de la rue
C0507	Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu) Province Code postal C0512 C0510
C0018	Adresse courriel (s'il y a lieu)
	ASSOCIÉ(E)
C0601	Nom de famille Prénom usuel
	Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que ceux du chef d'exploitation.
C0602	Numéro de téléphone Numéro de télécopieur Autre numéro de téléphone C0606 Numéro et nom de la rue
C0609	Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courriet est reçu) Province Code postal C0612
Е	ASSOCIÉ(E)
C0701	Nom de famille C0703 Prénom usuel
	Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que ceux du chef d'exploitation.
C0702	
C0709	Numéro et nom de la rue
C0711	Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu) Province Code postal C0712 C0710

Page 2 5510364022

VISONS/RENARDS PRIS EN PENSION P	OUR D'AUTR	ES AU 31 DÉCEMB	RE 2014	
Si vous avez pris en pension des visons/renards pour plus d'un propriétaire, veuillez ajouter les coordonnées supplémentaires dans la section « Commentaires ».				
Nom de famille du propriétaire	Prénom usu	el du propriétaire		
Adresse C1002		Province/État C1003 C1000	Code postal / code de zone	
VISONS/RENARDS VENDUS VIVA	NTS AU COUI	RS DE L'ANNÉE 20 [.]	14	
Si vous avez vendu des visons/renards à plus d'un acheteur, veuillez ajor	uter les coordonnées	supplémentaires dans la sec	ction « Commentaires ».	
Nom de famille de l'acheteur		el de l'acheteur		
02000	C2001			
Adresse C2002		Province/État	Code postal / code de zone	
VISONS/RENARDS ACHETÉS VIVA	NTS AU COU	RS DE L'ANNÉE 20	14	
Si vous avez acheté des visons/renards de plus d'un vendeur, veuillez ajo				
Nom de famille du vendeur		el du vendeur		
C3000	C3001			
Adresse	10h	Province/État	Code postal / code de zone	
		OR'		
SECTION A	Office of			
SECTIONA	,22	Vice no (phre)	Donovelo (obre)	
WR.	-0/1/	Visons (n ^{bre})	Renards (nbre)	
1. Vivanto à la forma qui 1st ianvier 2014	mâles	C4000	C5000	
1. Vivants, à la ferme au 1er janvier 2014 2. Achetés en 2014	femelles	C4001	C5001	
2. Achetés en 2014		C4002	C5002	
Z. Acheles eli 2014		C4003	C5003	
3. Pris en pension en 2014		04000	03000	
4. Nés en 2014		C4004	C5004	
5. TOTAL (additionnez les réponses 1 à 4)		C4005	C5005	
		C4006	C5006	
6. Vendus vivants en 2014				
7. Pensionnaires retournés vivants en 2014		C4007	C5007	
8. Écorchés en 2014 (inclure les peaux d'animaux morts et les pea	aux du printemps)	C4008	C5008	
9. Morts (non-écorchés), inclure les petits		C4009	C5009	
10. Échappés ou perdus		C4010	C5010	
	mâles •	C4011	C5011	
11. Vivants, à la ferme au 31 décembre 2014		C4012	C5012	
	femelles >			
12. TOTAL (additionnez les réponses 6 à 11)		C4013	C5013	

Page 3 5510364032

	Peaux de visons (n ^{bre})
1. Foncé (noir)	C4014
2. Sauvage et élevage (demi-buff)	C4015
3. Bruns (pastel) (y compris buff, dawn, orchidé)	C4016
4. Saphir	C4017
5. Beige moyen (perle)	C4018
6. Foncé oxidé (y compris iris)	C4019
7. Bleu pâle	C4020
8. Blanc	C4021
9. Gris argent	C4022
0. Gris lavande	C4023
1. Pâle rosé	C4024
2. Acajou (mahogany)	C4025
9. Gris argent 0. Gris lavande 1. Pâle rosé 2. Acajou (mahogany) 3. Autres 4. TOTAL en 2014 (additionnez les réponses 1 à 13)	C4026
4. TOTAL en 2014 (additionnez les réponses 1 à 13)	C4027

SECTION C	
NE PAS	Peaux de renards (n ^{bre})
1. Argenté	C5014
2. Perlé platine	C5015
3. Platine	C5016
4. Glacier (bleu pâle)	C5017
5. Roux d'élevage	C5018
6. Croisé d'élevage	C5019
7. Bleu	C5020
8. Ambré, cannelle	C5021
9. Autre	C5022
10. TOTAL en 2014 (additionnez les réponses 1 à 9)	C5023

ENTENTES DE PARTAGE DE <u>DONNÉES</u>

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La Loi sur la statistique protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la Loi sur la statistique prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la Loi sur la statistique en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du

Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province en question.

L'article 12 de la Loi sur la statistique prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 12 ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi qu'avec le Department of Natural Resources Forestry and Agrifoods Agency of Newfoundland and Labrador, le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Agriculture, l'Alimentation et Développement rural du Manitoba, le Saskatchewan Ministry of Agriculture et le British Columbia Ministry of Agriculture.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situes dans la province en question.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

COMMENTAIRES				
C9920	OP			
C9913	COMMENTAIRES			
C9914				
C9915				
C9916				
C9917				
C9918				
C9919				

Pour obtenir davantage de renseignements sur cette enquête, consultez le <u>www.statcan.gc.ca/enquete</u>.

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.

Page 5 5510364052